



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 10 septembre 2014 à 17 h, au 349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents :
Monsieur Pierre Poirier
Madame Danielle St-Laurent
Monsieur Jean-François Delisle

Est aussi présent :
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier - Coordonnateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h

2. R.227-09-2014 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2014
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Dépôt de la liste des virements budgétaires et adoption des virements et affectations budgétaires
6. Démission de M. Gilles Bélanger au poste de coordonnateur
7. Conclusion d'une entente intermunicipale avec la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré pour la gestion de la régie
8. Nomination de M. Éric Therrien au poste de chef d'équipe/opérations temporaire
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. R.228-09-2014 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2014**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2014, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2014, tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. **R.229-09-2014**

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 12 juin 2014 au 10 septembre 2014 totalise 116 917.13 \$ et se détaille comme suit :

Chèques	
Paiements directs	29 797.55 \$
Salaires et remises gouvernementales	40 402.33 \$
	46 717.25 \$
Total :	116 917.13 \$

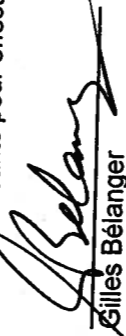
Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent :

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 343 à # 375 pour un montant de 29 797.55 \$, les paiements directs pour un montant de 40 402.33 \$ et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de 46 717.25 \$ pour un total de 116 917.13 \$.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

5. **R.230-09-2014**

DÉPÔTS DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET ADOPTION DES VIREMENTS ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des virements de postes budgétaires.

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil.

Il est proposé Monsieur Jean-François Delisle :

D'AUTORISER les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparée et déposée par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

6. R.231-09-2014

DÉMISSION DE M. GILLES BÉLANGER AU POSTE DE COORDONNATEUR

CONSIDÉRANT QUE M. Gilles Bélanger a déposé au conseil d'administration sa lettre de démission au poste de coordonnateur de la régie ;

CONSIDÉRANT QUE la régie est actuellement en discussion avec de futurs partenaires ;

CONSIDÉRANT QU'il est actuellement difficile d'établir les besoins futurs en terme de direction pour la régie ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prendre des mesures transitoires afin d'assurer la poursuite des activités normales de la régie.

Il est proposé Madame Danielle St-Laurent :

D'ACCEPTER la démission de M. Gilles Bélanger au poste de coordonnateur et de procéder à la cessation d'emploi en date du 5 septembre 2014.

Monsieur Bélanger poursuivra ses fonctions de secrétaire-trésorier pour une période indéterminée.

ADOPTÉE

7. R.232-09-2014

CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ POUR LA GESTION DE LA RÉGIE

CONSIDÉRANT QUE suite à la démission du coordonnateur, le conseil d'administration souhaite prendre rapidement des mesures pour assurer la poursuite des activités et le bon fonctionnement de la RITL ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a signifié son intérêt à assurer la gestion administrative de la RITL pour la période transitoire et temporaire.

Il est proposé Monsieur Jean-François Delisle :

D'AUTORISER Mme. Danielle St-Laurent, vice-présidente, à signer au nom de la RITL l'entente intermunicipale dont copie est jointe à la présente et visant à confier à la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré la gestion de la régie pour une période transitoire et temporaire.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

8. R.233-09-2014

NOMINATION DE M. ÉRIC THERRIEN AU POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE/OPÉRATIONS
TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT le départ du coordonnateur en date du 5 septembre 2014 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prendre des mesures transitoires afin d'assurer la poursuite des activités de collectes normales de la régie ;

CONSIDÉRANT la recommandation du secrétaire-trésorier à l'effet qu'il serait opportun de créer un poste de chef d'équipe / opérations temporaire ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier la politique # P-ADM-001-2012 afin de créer le poste de chef d'équipe/opérations et d'en fixer les conditions.

Il est proposé Madame Danielle St-Laurent :

D'APPROUVER la politique # P-ADM-001-2012 amendée afin de créer un poste de chef d'équipe/opérations temporaire et d'en fixer les conditions ;

DE NOMMER M. Éric Therrien au poste de chef d'équipe-opérations pour une durée indéterminée, et ce rétroactivement au 21 juillet 2014.

ADOPTÉE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

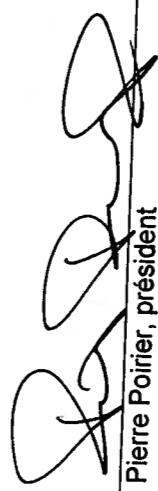
Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

10. R.234-09-2014

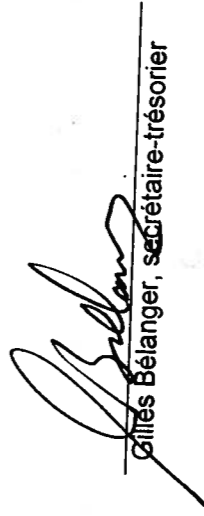
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance ordinaire à 17h18.

ADOPTÉE



Pierre Poirier, président



Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 10 septembre 2014 à 17 h 30, au 349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs.

Sont présents :

Monsieur Pierre Poirier
Madame Danielle St-Laurent
Monsieur Jean-François Delisle

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier - Coordonnateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h30

2. R.235-09-2014 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires
4. Période de questions se rapportant aux prévisions budgétaires seulement
5. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. R.236-09-2014 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires tel que présenté.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Régie intermunicipale des Trois-Lacs

Prévisions budgétaires

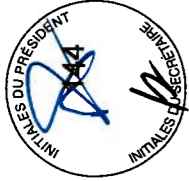
Période du 01 janvier au 31 décembre 2015

REVENUS

	BUDGET	
	2014	2015
Quotes-parts provenant des municipalités membres	632 450.00 \$	634 000.00 \$
Services rendus - autres municipalités	14 550.00 \$	15 000.00 \$
Subventions emploi	0.00 \$	0.00 \$
Revenus intérêts	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Entente RIDR	0.00 \$	0.00 \$
Total revenus	648 000.00 \$	650 000.00 \$

DÉPENSES

	BUDGET	
	2014	2015
ADMINISTRATION		
Salaires	48 000.00 \$	44 600.00 \$
Avantages sociaux	12 000.00 \$	10 000.00 \$
Frais de déplacements	1 000.00 \$	500.00 \$
Total administration	61 000.00 \$	55 100.00 \$
OPÉRATIONS		
Salaires		
Salaires	154 200.00 \$	158 000.00 \$
Avantages sociaux	20 000.00 \$	20 000.00 \$
Frais déplacement	500.00 \$	500.00 \$
Dépenses		
Accessoires et vêtements	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Carburant	123 000.00 \$	125 000.00 \$
Entretien de véhicules	57 000.00 \$	60 000.00 \$
Immatriculation	14 000.00 \$	13 000.00 \$
Assurances	8 000.00 \$	7 000.00 \$
Communication radio	2 000.00 \$	1 600.00 \$
Électricité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
Total opérations	382 200.00 \$	388 600.00 \$
Frais de collecte et transport		
Collecte et transport	-	-
Total collecte et transports	- \$	- \$
DÉPENSES GÉNÉRALES		
Machineries et outillages	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Équipements de bureau	2 000.00 \$	2 000.00 \$
Fournitures de bureau	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Assurances générales	6 500.00 \$	7 000.00 \$
Plan de communication et publicité	-	-
Honoraires professionnels	7 000.00 \$	8 000.00 \$
Colisations, abonnements et colloques	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Formation	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Frais banque et intérêts	1 200.00 \$	1 200.00 \$
Téléphone	1 000.00 \$	1 000.00 \$
Réception annuelle	-	-
Locations de toilettes	2 400.00 \$	2 400.00 \$
Total dépenses générales	24 100.00 \$	25 600.00 \$
PAIEMENT DES IMMOBILISATIONS		
Capital	140 000.00 \$	140 000.00 \$
Intérêts	40 700.00 \$	40 700.00 \$
Total immobilisations	180 700.00 \$	180 700.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	648 000.00 \$	650 000.00 \$



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SEULEMENT

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

5. R.237-09-2014
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance extraordinaire à 17h35.

ADOPTÉE

Pierre Poirier, président

Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier